

DEPARTEMENT
<b>NORD</b>
CANTON
<b>GRANDE-SYNTHÉ</b>
COMMUNE
<b>GRAVELINES</b>

REPUBLIQUE FRANCAISE

N° 2024 MAN 028

Liberté – Egalité - Fraternité

**ARRETE DU MAIRE**

6.1 Police Municipale – Service événementiel 2024

**AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

- Nous, Maire de la Ville de Gravelines,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2212-2 et L2213-2,
- Vu le Code de la Voirie Routière article L113-2,
- Vu la demande formulée par l'association CGRWWII,
- Considérant qu'il importe de réglementer provisoirement la circulation, le stationnement et le cheminement des piétons afin d'assurer la sécurité publique sur le site de la porte aux boules pour permettre la manifestation du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de Gravelines,

**AUTORISE**

L'association « CGRWWII » à installer des infrastructures sur le site de la porte aux boules du vendredi 6 Septembre – 7h au dimanche 8 Septembre - 21h.

**Sous réserve :**

- Que la sécurité des passants soit assurée,
- Que la buvette soit signalée en permanence conformément à la réglementation en vigueur,
- Que la protection des lieux avoisinants soit effective,
- La pose de panneaux de signalisation incombe au service Événementiel,
- Que l'arrêté du 25 Juin 1980 portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (ERP) soit respecté.

Toutes précautions devront être prises de manière à ce que les véhicules ne soient pas surpris par cette manifestation.

Cette autorisation est délivrée à titre précaire et révoicable  
**Du vendredi 6 Septembre - 7h au dimanche 8 Septembre - 21h**

**DESTINATAIRES :** M. le premier adjoint,

M. le Directeur Général des Services de la Mairie de GRAVELINES,  
M. le Commandant de Police Nationale de GRAVELINES,  
M. le Chef de Service de la Police Municipale de GRAVELINES,  
M. le Commandant des Sapeurs-Pompiers de GRAVELINES,  
M. le Responsable du Service Événementiel,  
M. le Responsable de la Société DK BUS,  
L'association CGRWWII.

Fait à Gravelines, le

1 1 JUIN 2024

Le Maire,

**Bertrand RINGOT**

